

HarlequinTM Marine

Harlequin Marine est un tapis de danse homogène et hautement résistant destiné à être installé de façon permanente sur des bateaux de croisière. Il est en effet ignifugé et conforme aux normes de sécurité marines IMO.

Installation : Harlequin Marine est destiné à une pose permanente sur tout support plan et lisse et est idéalement associé à un plancher de danse de la gamme Harlequin.

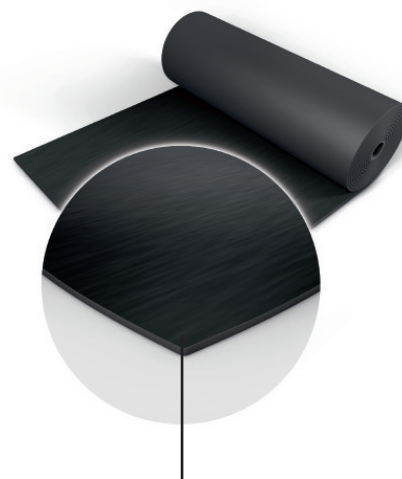
Utilisation : Harlequin Marine est largement installé sur les bateaux de croisière mais convient également parfaitement pour une pose permanente sur tout type de scène nécessitant une surface noire uniforme et hautement résistante pour la danse, y compris les danses percussives, les concerts, le théâtre ou l'opéra.

Caractéristiques

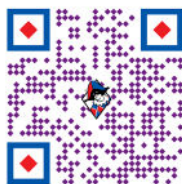
Composition	PVC homogène
Type de pose	Permanente
Longueurs des rouleaux	20m
Largeur des rouleaux	2m
Épaisseur	2mm
Poids	3,35kg/m ²
Finition	Marbrée
Certification feu	IMO FTP Code parties 2 et 5
Garantie	10 ans si installé par Harlequin, sinon 5 ans
Type de fixation au sol	Colle
Fixation des joints	Soudure
Réflexion de la lumière	501-2
Niveau de brillance	Nominal 8
Résistance à la brillance	≥6
Contenu recyclé	23-30%
Emissions de COV	≤0,5mg/m ³
Recyclabilité	100%
Chauffage par le sol	Compatible
Certificats tierces parties	Déclaration de Produit Environnemental type A+ LEED, BREEAM, REACH



Couleurs :
Noir - 501



PVC homogène avec une surface ignifugée, conforme aux normes de l'Organisation Maritime Internationale (OMI)



Pour tout renseignement complémentaire,
appelez-nous au numéro vert 00 800 90 69 1000

Fabriqué dans l'UE. La société se réserve le droit d'apporter toute modification de conception ou de fabrication des produits décrits. Harlequin® est une marque déposée de British Harlequin plc, American Harlequin Corporate et Harlequin Europe S.A. © Harlequin Floors 10/2023

Dernières recommandations du Centre National de la Danse en matière d'aménagement d'un studio de danse (Avril 2016)

Obligation (Article R. 462-1 du Code de l'éducation) L'aire d'évolution des danseurs (plancher) doit être recouverte d'un matériau lisse, souple, résistant et posé de manière homogène (tapis de danse) la rendant peu glissante. Elle ne doit pas reposer directement sur un matériau dur tel que le béton ou le carrelage.



HARLEQUIN
www.harlequinfloors.com

LONDON ♦ LUXEMBOURG ♦ BERLIN ♦ MADRID ♦ PARIS ♦ LIEGE ♦ PHILADELPHIA ♦ LOS ANGELES ♦ FORT WORTH ♦ SYDNEY ♦ HONG KONG ♦ TOKYO